

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

Séance du 07 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Patrick GAYRARD, maire.

Date de la convocation :	29/11/2023
Membres en exercice :	26
Présents :	16
Qui ont pris part à la délibération :	26

Étaient présents : Michel ALBESPY, Patricia BARTOLOZZI, Sébastien BOYER-MADRIERES, Carine CAYSSIALS, Laurent COT, Marie-Claude FOURNIER, Patrick GAYRARD, Isabelle JOFFRE, Frédéric LATIEULE, Bernard LESCURE ROUS, Christian PEREZ, Jean-Paul REMISE, Aurélie SOUFLI, Philippe TABARDEL, Bruno TEYSSEDE. Marlène URSULE.

Absents et excusés : Mathilde ANDRE (pouvoir à Frédéric LATIEULE), Laëtitia CAYREL (pouvoir à Patricia BARTOLOZZI), Emilie CHABRIER (pouvoir à Isabelle JOFFRE), Anne FALGUEYRETTES (pouvoir à Aurélie SOUFLI), Mathieu FLOTTES (pouvoir à Jean-Paul REMISE), Serge FRAYSSINET (pouvoir à Bernard LESCURE-ROUS), Anne-Marie GARRIGUES, Damien MENEL (pouvoir à Marlène URSULE), Elodie RIVIERE (pouvoir à Sébastien BOYER-MADRIERES), Guillaume SOULIE (pouvoir à Philippe TABARDEL),

Secrétaire de séance :

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Aurélie SOUFLI a été désignée secrétaire de séance.

06 - RODEZ AGGLOMERATION : PLAN DE FINANCEMENT POUR DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE SALLE DES OUSTALET
--

Dans le cadre de la construction de la salle commune nommée Les Oustalets au Bouldou, réservée uniquement aux résidents de la résidence séniors pour de l'animation, des services, ainsi que l'accueil de bureaux de médecins, le montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre a été revu à la hausse suite à la validation d'avenants en cours de chantier.

M. le Maire rappelle l'estimation des dépenses des travaux, ainsi que des frais d'études :

ESTIMATION DES DEPENSES	
TRAVAUX :	
Construction d'une salle commune	254 000.00 €
Frais d'études	20 320.00 €
Total H.T. travaux	274 320.00 €
TVA 20%	54 864.00 €
TOTAL T.T.C.	329 184 00 €

Compte tenu du contexte économique actuel et l'agrandissement du cabinet médical, des dépenses supplémentaires se sont ajoutées aux prévisions.

DEPENSES DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES	
TRAVAUX :	
Construction d'une salle commune	284 773.00 €
Frais d'études	70 657.00 €
Total H.T. travaux	355 430.00 €
TVA 20%	71 086.00 €
TOTAL T.T.C.	426 516.00 €

La commune sollicite Rodez agglomération afin d'obtenir une subvention complémentaire de 40 000 € dans le cadre de son fonds de concours.

Les subventions des autres partenaires ont déjà été attribuées, il ne sera donc pas demandé de complément.

PLAN DE FINANCEMENT			
RECETTES EN € HT		% / HT opération totale	% / TTC opération totale
Etat (DETR)	82 296.00	23.15%	
Conseil Régional	25 000.00	7.03%	
Conseil Départemental	40 000.00	11.25%	
Rodez agglomération	102 938.00	28.96%	
Total subventions	250 234.00	70.40%	
Commune de Druelle Balsac (Fonds propres/emprunts)	105 196.00	29.60%	
F.C.T.V.A.	69 948.62.00		16,40%
Total TTC	426 516.00		100%

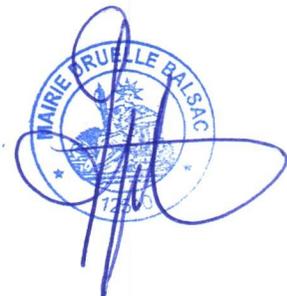
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus en incluant la subvention complémentaire sollicité auprès de Rodez agglomération,
- Sollicite les subventions telles que mentionnées dans le plan de financement, plus précisément la subvention de 40 000 € complémentaire auprès de Rodez agglomération,
- Autorise M. le maire à signer tous les documents à intervenir suite à cette décision.

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération, transmise par voie dématérialisée en **11 DEC. 2023**
 Préfecture le :
 Publication le :**11 DEC. 2023**.....
 Mis en ligne le :
 Le Maire, Patrick GAYRARD

11 DEC. 2023


Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits
 Pour extrait conforme, Le Maire
 Le **11 DEC. 2023**
 Signé par Patrick GAYRARD
 Dématérialisé,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : 06- COMPLEMENT SUBVENTION RODEZ AGGLO SALLE LES OUSTALETs

.....
Date de décision: 07/12/2023

Date de réception de l'accusé 11/12/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20231207_06

Identifiant unique de l'acte : 012-200064665-20231207-20231207_06-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8

Finances locales

Fonds de concours

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 06- COMPLEMENT SUBVENTION RODEZ AGGLO SALLE LES

OUSTALETs.pdf (99_DE-012-200064665-20231207-20231207_06-DE-
1-1_1.pdf)